

8h30 : Accueil des participants

9h-9h10 : Prolégomènes

- Mathilde Lemée, docteure de l'Université Rennes 1
- Hugo Beuvant, docteur de l'Université Rennes 1

PREMIÈRE PARTIE « VOIR COMME L'ÉTAT »

Président de séance : Sylvain Soleil, professeur à l'Université Rennes 1

9h10-10h00 : L'administration préfectorale

- « Adapter pour appliquer : la pratique préfectorale contemporaine face aux réglementations religieuses et aux règles de sécurité sanitaire et d'urbanisme », **Tiphaine le Yoncourt**, maître de conférences à l'Université Rennes 1
- « Adapter pour appliquer : le préfet face aux réglementations religieuses et aux règles de sécurité sanitaire et d'urbanisme au regard de l'histoire administrative française », **Pierre-André Peyvel**, préfet honoraire

10h-11h10 : La fabrique de la loi

- « De l'évitement officiel des particularismes (1789-2003) », **François Saint-Bonnet**, professeur à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas
- « Quand fabriquer la loi s'inscrit dans un changement de régime de régulation juridique de la société », **Jacques Commaille**, professeur émérite à l'ENS Paris-Saclay et chercheur à l'Institut des sciences sociales et politiques
- « Fabriquer la loi au Conseil d'État : retour d'expérience », **Nicolas Boulouis**, conseiller d'État

11h10-11h30 : pause

11h30-12h20 : La justice

- « L'administration de la justice dans l'Europe napoléonienne : la difficile mise en pratique des règles », **Antonio Grilli**, professeur à l'Université e-campus de Côme et Rome
- « Le juge contemporain : quelle marge d'adaptation face au strict respect de la norme ? », **Emmanuelle Gosselin**, conseillère à la Cour d'appel de Rennes

12h20-14h00 : repas

SECONDE PARTIE « VOIR COMME LE CITOYEN »

Président de séance : Olivier Serra, professeur à l'Université Rennes 1

14h-14h50 : La ruralité à l'épreuve du code

- « Les bans champêtres du pays niçois (XVIII^e-XIX^e siècles) : un partage raisonné du pouvoir normatif », **Marc Ortolani**, professeur à l'Université de Nice Sophia-Antipolis
- « L'ordre éternel des champs : Du code civil au code rural, la survie des particularismes locaux », **Aurélie Lucas**, doctorante à l'Université de Bourgogne-Franche-Comté

14h50-15h40 : La contestation politique

- « Approche sociologique des usages du droit dans les luttes locales : les cas des oppositions aux projets de centrales éoliennes terrestres et aux compteurs Linky en France », **Stéphanie Déchezelles**, maître de conférences à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence
- « Approche publiciste des usages du droit dans les luttes locales : les cas des oppositions aux projets de centrales éoliennes terrestres et aux compteurs Linky en France », **Jérémy Kermorvant**, doctorant à l'Université de Saint-Etienne

15h40-16h00 : pause

16h00-16h50 : Le monde des affaires

- « L'expérience alsacienne et mosellane : le monde des affaires face à la juridiction commerciale ou la préservation d'une identité commerciale locale (1918-1924) », **Élodie Coutant**, docteure de l'Université de Bordeaux
- « L'expérience occitane : le rôle contemporain des usages dans l'affirmation d'une identité locale », **Pierre Mousseron**, professeur à l'Université de Montpellier

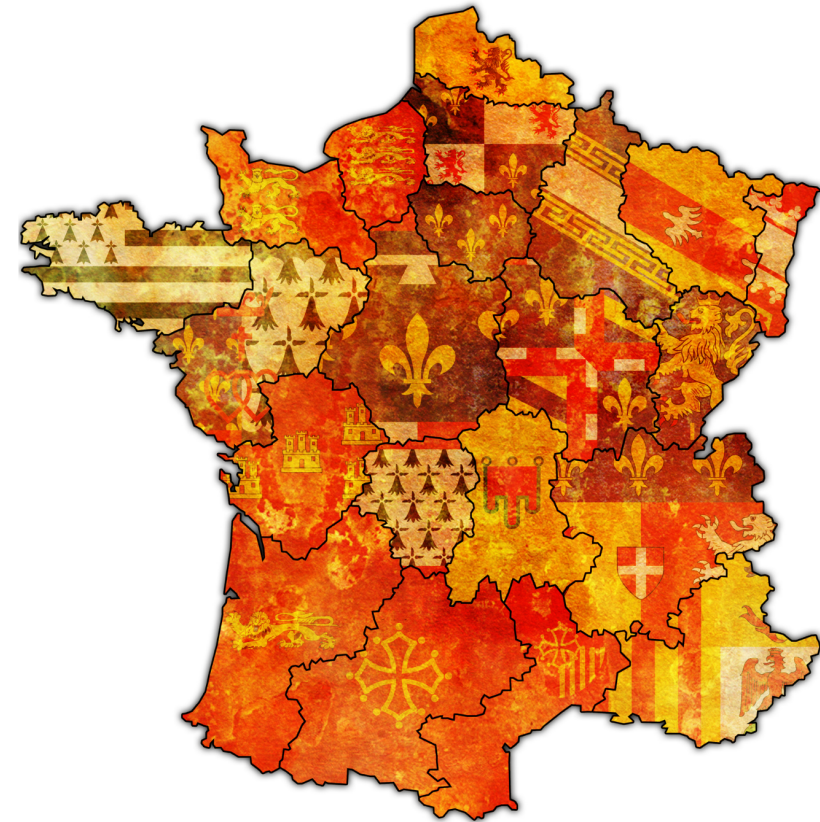
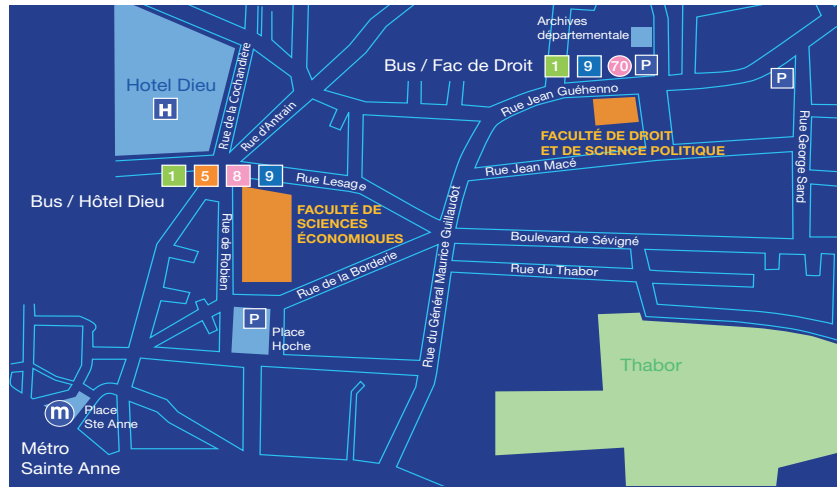
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

sandra.blandin@univ-rennes1.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Université Rennes 1
Faculté de Droit et de Science Politique
9, rue Jean Macé – RENNES

Bus lignes 1 et 9
Métro arrêt Sainte-Anne



ADAPTER, IMPOSER OU RESISTER.

LES RELATIONS COMPLEXES ENTRE
RÈGLEMENTATION NATIONALE ET
SPÉCIFICITÉS LOCALES.
DE LA RÉVOLUTION À NOS JOURS.

22 AVRIL 2021
AMPHI IV
VISOCONFÉRENCE

Colloque organisé par
Hugo Beuvant et
Mathilde Lemée

UNIVERSITÉ RENNES 1
FACULTÉ DE DROIT ET DE
SCIENCE POLITIQUE

